

LETTRE

De M. le baron SILVESTRE DE SACY à M. Reinaud,
conservateur-adjoint des manuscrits orientaux de
la Bibliothèque royale, membre de l'Académie des
Inscriptions et Belles-Lettres.

Paris, 1^{er} mars 1835.

Monsieur et honoré confrère,

Je ne sais si vous avez eu connaissance de quelques publications qui ont paru à Palerme en 1833, et qui intéressent la littérature arabe. Elles ont pour auteur un jeune orientaliste, M. le baron Vincenzo Mortillaro, qui, depuis la mort de M. le professeur Salvador Morso, a rempli par *interim* la chaire de langue arabe que le décès de M. Morso avait laissée vacante. Jusqu'ici je n'avais lu que deux opuscules de M. Mortillaro; savoir: une lettre à M. le professeur Rosellini, datée de Palerme, le 20 août 1833, et une autre, adressée de la même ville, le 24 novembre suivant, à M. l'abbé Lanci, professeur de langue arabe à Rome. Dans cette dernière, M. Mortillaro annonce l'intention de publier, avec une traduction italienne et des notes, un petit ouvrage arabe historique, relatif aux Arabes d'Afrique et à la ville de Fèz; et en effet il joint à sa lettre, comme *specimen* de l'édition qu'il prépare, deux pages de texte et autant de traduction. Il intitule cet ouvrage *وقاعد من تاريخ فس*, *Auvenimenti*

cronologici di Fez. Ce titre seul peut faire naître des doutes sur le degré d'instruction dans la langue arabe qu'a atteint M. Mortillaro, et ces doutes sont fortifiés par la lecture du *specimen* de la traduction. Je ne me propose pas d'en entreprendre la critique, car je suis loin de vouloir décourager un jeune et laborieux orientaliste, qui n'a besoin, sans doute, pour se rendre utile dans la carrière à laquelle il s'est voué, que de se préparer encore pendant quelques années aux fonctions difficiles et hasardeuses d'éditeur et de traducteur. Dans la lettre adressée à M. Rosellini M. Mortillaro a entrepris une tâche bien autrement difficile : il a essayé de lire et d'expliquer plusieurs inscriptions arabes qui se voient sur un coffret en bois, conservé dans les archives de la chapelle royale du palais de Palerme. Quoiqu'il puisse paraître un peu téméraire de décider qu'un semblable déchiffrement ne vaut rien, quand on n'y substitue pas en même temps quelque autre chose, je n'hésite pas néanmoins à en porter ce jugement, parce que, dans le fait, la manière dont M. Mortillaro lit ces inscriptions n'offre qu'un langage barbare et inintelligible. M. Mortillaro sera facilement excusé par tous ceux qui croiront que *in magnis voluisse sat est*, et surtout, par les orientalistes de bonne foi qui auront essayé leurs forces sur ces énigmes, et qui finiront par dire : *Davus sum, non Œdipus*.

Au reste, monsieur, ce qui m'engage à prendre la plume aujourd'hui, c'est que je viens de recevoir une nouvelle lettre imprimée, adressée tout récemment

par M. Mortillaro à M. le comte Castiglioni, et qui a pour objet un cachet arabe. L'auteur de la lettre a fait graver la légende de ce cachet; cette gravure est jointe à la lettre, et je vous en communique une copie. Il s'est déterminé, dit-il, à publier ce petit monument, tant parce qu'il peut être de quelque intérêt pour les amateurs de la paléographie, que parce qu'il jette de la lumière sur quelques points de l'histoire des Arabes. J'en joins ici la copie fidèle.



Voici de quelle manière M. Mortillaro lit la légende de ce cachet, laquelle se compose de quatre lignes :

- 1 الوزير الاجل الكامل
- 2 الاوحد صفى امير المؤمنين
- 3 وح الصيم ابو القسم علي
- 4 براحة الله هو

C'est-à-dire : 1 *Il wazir Alagel al Kamel*, 2 *del chiarissimo principe dei fideli*, 3 *Wahh Assaim Abu Kasem Ali*, 4 *per misericordia di Dio. Egli stesso.*

Le traducteur ajoute en note que *Wahh Assaim* ne peut être qu'un surnom d'Abou'kasem, et signifie *amateur du jeûne*. Mais, ajoute-t-il, d'où ce khalife a-t-il pris ce surnom? La réponse est bien simple,

c'est qu'il n'y a rien de semblable sur ce cachet, et que d'ailleurs, si on y lisait effectivement ces mots, il faudrait renoncer à les traduire, parce qu'ils seraient inintelligibles. Que porte donc réellement ce cachet? Le voici :

- 1 الوزير الاجل الكامل
- 2 الاوحد صفى امير المومنين
- 3 وخالصته ابو القسم على
- 4 بن احمد بالله يثق

Ce qui signifie : 1 *le vizir illustre, parfait*, 2 *unique, l'élu du prince des fidèles*, 3 *et son serviteur de choix, Abou'lkasem Ali*, 4 *fils d'Ahmed, met sa confiance en Dieu.*

Il n'y a rien là d'obscur, d'énigmatique, et la légende ne contient le nom d'aucun khalife. De quel khalife Abou'lkasem Ali, fils d'Ahmed, était-il vizir? Je l'ignore, et je doute qu'on puisse le découvrir, puisque le cachet ne porte aucune date.

Maintenant voyons quelle est la question historique qui peut en recevoir quelque lumière. Cette légende prouve, suivant M. Mortillaro, que dès l'origine de la dynastie des Fatémites, avant qu'ils fussent maîtres de l'Égypte, ces princes avaient des vizirs, car Abou'lkasem est le second des khalifes Fatémites. Par conséquent, Makrizi (cité par moi dans ma Chrestomathie arabe) s'est trompé, en disant que le khalife Aziz-bi'llah, fils du conquérant de l'Égypte, fut le premier de cette dynastie qui eut un vizir. Mais d'abord M. Mor-

tillaro aurait dû faire attention que, de la manière dont il a lui-même lu la légende, si *Abou'lkasem* était le nom du prince des fidèles, on aurait dû dire au génitif *ابى القسم*, et non pas au nominatif *ابو القسم*. De plus, *Abou'lkasem*, second prince de la dynastie des Fatémites, ne se nommait pas *Abou'lkasem Ali*; il s'appelait *Abou'lkasem Mohammed*; c'est M. Mortillaro lui-même qui le dit: *Abu'lkasem Muhammed al Kajem beamr allah non fu che il secondo califfo Fatemido, il primogenito del fondatore di sua dinastia, del famoso Abu Muhammed Obeid-allah-al-Mahadi*. Or, puisque incontestablement *Abou'lkasem Ali* n'est point *Abou'lkasem Mohammed*, que devient cette conclusion de M. Mortillaro, *Quindi par che si possa stabilire che i Fatemidi, sin dalla loro origine, assunto avendo ogni fasto, ed ogni apparenza del califfato, abbiano anch'essi sin d'allora creato i loro wazir?*

Et en vérité il serait étonnant que Makrizi, si profondément instruit de tous les détails et de toutes les vicissitudes du gouvernement des dynasties musulmanes en Égypte, se fût trompé sur un point aussi important.

Toutefois M. Mortillaro croit pouvoir démontrer que Makrizi est tombé, à cet égard, dans plusieurs erreurs, car 1° il assure qu'Aziz-bi'llah, après la mort de son vizir, qui était un juif nommé *Yacoub, fils de Kels*, ne donna cet office à aucun autre, et cependant nous savons par *Abou'lféda* que le même Aziz eut un autre vizir appelé *Abou-Calas*; 2° Makrizi affirme

que personne en Égypte ne porta, depuis le temps d'Aziz, le titre de *vizir*, jusqu'au règne du khalife Dhaher, et pourtant il est question dans Abou'lféda, sous le règne de Hakem, fils et successeur d'Aziz, d'un vizir nommé *Hassan ben Hammar*, qui exerça une grande influence sur le gouvernement de la Sicile.

La réponse à ces deux objections est facile. Si, au lieu de s'en rapporter à la traduction de Reiske, M. Mortillaro eût consulté le texte arabe d'Abou'lféda, il aurait reconnu qu'*Abou-Calas* est une faute échappée à Reiske, et que le texte porte ابن كلس : *fils de Kels*, et non ابو. Quant à la seconde, il est vrai qu'Abou'lféda emploie les mots استوزر, *in vizirum assumpsit*, et وزير, *vezirus*; mais c'est qu'il s'exprime moins rigoureusement que Makrizi. Hasan, fils d'Ammar, avait, sous Hakem, le titre de واسطة, *wasita*, et non celui de *vizir*; c'est ce que dit positivement Makrizi, dans la vie de Hakem. La charge de *wasita* répondait à celle de *vizir*: il n'y a donc rien d'étonnant qu'Abou'lféda se soit servi d'une expression connue de son temps, plutôt que d'une autre tombée depuis plusieurs siècles en désuétude, et que peut-être ses contemporains n'auraient pas comprise; et, de fait, je ne pense pas que ce mot *wasita* se rencontre une seule fois dans les annales d'Abou'lféda.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que la formule par laquelle se termine la légende, بالله يثق, est déjà connue par d'autres monuments d'un genre analogue à celui-ci, et qu'on trouve ailleurs

بالتق, ce qui est la même chose. Au contraire, on ne trouvera nulle part راجة pour رجة, ni هو isolé de tout autre mot, à moins qu'il ne remplace le nom de *Dieu*.

J'ai cru, monsieur, que vous métriez quelque intérêt à connaître le petit monument arabe dont je vous ai entretenu. Comme il peut être utile de faire sentir combien on doit apporter de critique dans l'étude et l'explication des médailles, des sceaux, des cachets et autres monuments de ce genre, ce que vous savez mieux que personne, je vous autorise à faire, si vous le jugez à propos, insérer ma lettre dans le journal de la Société asiatique.

Agréez, etc.

Le baron SILVESTRE DE SACY.

RÉPONSE

A la lettre de M. le baron Silvestre de Sacy.

Monsieur le baron,

J'ai lu avec le plus vif intérêt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Il était impossible de mieux indiquer

Quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non.

Toutefois j'ai regretté que vous n'ayez pas essayé de déterminer sous quel khalife le vizir Abou'lkassem Ali avait gouverné l'Égypte. Les cachets de personnages

aussi anciens et d'un rang aussi élevé sont nécessairement rares, et il est bon de ne rien négliger de ce qui peut aider à faire voir quelle place ils occupent dans l'histoire.

Le vizirat d'Abou'lkassem, d'après ce qu'on sait de la politique du gouvernement des khalifes Fatimides, ne pouvait pas être de beaucoup postérieur au règne de Hakem, dans les commencements du XI^e siècle de notre ère; car sur la légende du cachet le vizir ne porte pas le titre de sultan : or, dans la dernière moitié de ce même siècle, les princes Selgioukides de Perse, et ensuite ceux d'Iconium dans l'Asie mineure, vassaux les uns et les autres des khalifes de Bagdad, s'étant arrogé ce titre, les vizirs égyptiens, qui ne se croyaient pas inférieurs à ces puissants feudataires, et qui en effet exerçaient presque en entier l'autorité souveraine, suivirent leur exemple. Jusque-là les vizirs d'Égypte s'étaient contentés des pompeuses épithètes mises en usage par les princes Gaznevites et Bouydes, telles que *le bras droit de l'empire, le héros de l'empire, etc.*

Le vizir Abou'lkassem se trouva investi de l'autorité sous le règne du fils et successeur de Hakem, Dhaher Ali, et sous le fils de Dhaher, Mostanser Billah. C'est le même qui, sous Hakem, pour quelque faute qu'il avait commise, eut les deux mains coupées. Vous en avez parlé dans le premier volume de votre Chrestomathie arabe, en publiant la vie de Hakem par Makrizi. Voici au sujet du vizir un passage des vies des hommes illustres d'Ibn-Khalekan, à l'article *Dha-*

her Ali. Ce passage étant resté inconnu jusqu'ici, je vous demande la permission de l'insérer à la suite de votre lettre.

واستوزر نجيب الدولة ابا القاسم على بن احمد الجرجراي
 وكان اقطع اليدين من المرفقين اقطعها للحاكم والد
 الظاهر في شهر ربيع الاخر سنة اربع واربعماية على باب
 القصر الجرى بالقاهرة المحروسة وحمل لا داره وكان
 يتولى بعض الدواوين فظهرت عليه جناية قطعت بسببها
 ثم بعد ذلك ولى ديوان النفقات سنة تسع واربعماية
 ثم وزير للظاهر في سنة ثمان عشرة واربعماية وهذا كله
 بعد ان تنقل بالخدم بالارياق والصعيد ولما استوزر
 كان يكتب عنه القاضى ابو عبد الله القضاعى صاحب
 كتاب الشهاب وكان علامته الحمد لله شكرا لنعتمه
 واستعمل الكفاق والامانة الزايده والاحتراز والحفظ
 وفي ذلك يقول جاسوس الفلك

يا احقبا اسمع وقول
 ودع الرقاعة والحمامق
 ائتت نفسك في الثقبا
 ت وهبك فيما قلت صادق

¹ Ces trois vers appartiennent au mètre كامل. Le dernier pied du second hémistiche est ce qu'on appelle مرفل.

فمن الامانة والتمني
 قطعت يداك من المرافق

وهو منسوب الى جرجرايا بفتح الجيمين بينهما راء ساكنة
 ثم راء مفتوحة وبين الالفين ياء مثناة من تحتها وهي
 قرية من ارض العراق وتوفي الجرجراي في سابع شهر رمضان
 سنة ست وثلاثين واربعماية وكانت مدة وزارته للظاهر
 ولولده المستنصر سبعة عشر سنة وثمانية اشهر وثمانية
 عشر يوما

TRADUCTION.

« Le khalife choisit pour vizir le héros de l'empire
 « Abou'kassem Ali, fils d'Ahmed-aldjardjeraï. Abou'l-
 « kassem avait eu les deux mains coupées jusqu'aux
 « coudes, sous Hakem, père de Dhaher, au mois de
 « rebi second de l'année 404 (1013 de J. C.), devant
 « la porte du palais qui donne sur le fleuve, au Caire
 « la bien gardée. Dans cet état on l'avait transporté à
 « sa maison. Il se trouvait alors à la tête d'un bureau;
 « mais il fut accusé d'une faute, et on lui coupa les
 « mains. Néanmoins il fut, en l'année 409 (1018),
 « preposé au bureau des dépenses. Ensuite, en 418
 « (1027), il fut choisi par Dhaher pour vizir. Dans
 « l'intervalle il avait rempli d'autres fonctions, soit
 « dans les campagnes de la Basse-Égypte, soit dans la
 « Haute-Égypte Pendant son vizirat il recourut à la
 « plume du cadi Abou-abdallah Kodhaï, auteur du

« livre intitulé *Alschehab*¹. Son *elamet*² consistait
 « dans ces mots : *Louanges à Dieu en reconnaissance*
 « *de ses bienfaits!* C'était un homme plein de capa-
 « cité, d'intégrité, de prudence et de réserve. C'est à
 « ce sujet que l'*explorateur des sphères*³ lui adressa
 « ces vers :

« Écoute, insensé, et reponds, et laisse là ta sim-
 « plicité et ta sottise.

« Tu te mettais au nombre des personnes dignes
 « d'être imitées; supposons tes prétentions fondées.

« L'effet de ton intégrité et de ta probité a été
 « d'avoir les mains coupées jusqu'aux coudes.

« Le nom de Djardjerai dérive de Djardjeraya,
 « nom d'un village de l'Irak, avec un fatha sur les
 « deux djim, un djezma sur le premier r, un fatha sur
 « le second r, et un ya avec deux points-au-dessous
 « placé entre les deux alef. Abou'kassem mourut le
 « 7 du mois de ramadhan de l'année 436 (1045). La
 « durée de son vizirat, tant sous Dhaher que sous son
 « fils Mostanser, avait été de dix-sept ans huit mois et
 « dix-huit jours. »

Voilà ce que rapporte Ibn-Khalekan. Il paraît qu'A-
 bou'kassem joignait à ses diverses qualités un amour
 éclairé des lettres et des sciences. C'est lui qui, au
 rapport d'un écrivain arabe⁴, fit faire, peu de temps

¹ Voyez les annales d'Abou'l-Féda, à l'année 454 de l'hégire.

² Voyez pour ce mot notre ouvrage sur les monuments arabes
 du Musée Blacas, tom. I, pag. 110.

³ C'est sans doute le surnom que portait quelque poète, ou bien
 est-ce le titre que prenaient les astrologues?

⁴ Voy. Casiri. Bibliothèque de l'Escurial, tom. I, pag. 417.

avant sa mort et avant que les troubles qui ne tardèrent pas à affliger l'Égypte eussent dispersé pour toujours les trésors inestimables amoncelés depuis des siècles au Caire, un inventaire des livres et des objets scientifiques qui se trouvaient dans le palais du khalife. On constata l'existence de six mille cinq cents articles seulement pour l'astronomie, la géométrie et la philosophie. Aux livres étaient joints deux globes célestes, l'un en bronze et l'autre en argent. Le vizir ordonna de réparer les volumes qui avaient été endommagés.

Il me reste, monsieur le baron, à vous remercier des précieux détails que renferme votre lettre. Veuillez bien, à la même occasion, agréer l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre respectueux élève et confrère.

REINAUD.
